



Infos communautaires

DES SERVICES

{ La médiathèque }



HORAIRES	LA HAYE PESNEL	SAINT JEAN DES CHAMPS
LUNDI	16H00 - 18H00	
MERCREDI	10H00 - 12H30 ET 13H30 - 17H00	10H00 - 12H00 ET 14H00 - 16H00
JEUDI	16H00 - 18H00	
SAMEDI	10H00 - 12H00	10H00 - 12H00

La consultation des documents est libre et gratuite. L'emprunt des documents et l'utilisation des postes multimédia nécessitent une inscription.

TARIFS ANNUELS

L'abonnement est individuel et peut se faire à tout moment de l'année.

- 2 € pour les enfants et les adolescents jusqu'à 18 ans
- 5 € pour les étudiants et pour les demandeurs d'emploi
- 10 € pour les adultes
- 5 € pour les vacanciers (valable 2 mois)

Et une caution de 20 € par famille.

MODALITES DE PRÊT

- 5 documents (livres jeunesse, BD, romans, documentaires...)
- 2 cd

Pour une durée de 3 semaines.

{ SIRTOM de la Baie et de la Vallée du Thar - Ordures ménagères }

Pour 2010, les sacs translucides continueront à être distribués gratuitement dans les mairies aux heures d'ouverture.

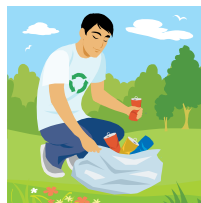
En 2009, ils ont permis de réduire de façon très importante le tonnage des ordures ménagères. Par contre, aux points d'apport volontaire, les tonnages ont augmenté, de même qu'à la déchetterie.

Il faut savoir que le traitement et la collecte des ordures ménagères coûtent 170 € la tonne, alors que la valorisation de la collecte sélective est facturée 75 € la tonne. L'objectif du SIRTOM est donc de collecter moins d'ordures ménagères.

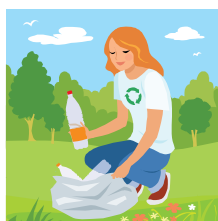
Nous espérons que chacun de vous comprendra l'intérêt du tri des déchets, non seulement d'un point de vue financier, mais également et surtout pour une question environnementale.

Le SIRTOM reste à votre disposition pour vous répondre et vous remercie de votre participation citoyenne au respect de l'environnement.

Jetez malin, triezy bien !



SIRTOM de la Baie et de la Vallée du Thar
66 grande Rue - 50530 SARTILLY
02.33.79.38.65



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire de Folligny fait partie des 8000 associations de GV affiliées à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

Une animatrice diplômée anime 2 cours dynamiques et diversifiés, le mardi à 20h et le jeudi à 20h30 (hors vacances scolaires), salle du Carrefour Bailly à Folligny.

La GV est une activité non compétitive, ouverte à tous les adultes.

Venez essayer, il est encore possible de s'inscrire...

Pour toute information, contactez Nelly au 02.33.90.66.60

Les licenciées de la Gym vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010.

Il était une fois... . .

Vous possédez peut-être des documents (articles de presse, photos de classe, des commerces, des fêtes, de la construction de la salle des fêtes, des pièces de théâtre, des départs en retraite, etc. . .) concernant le passé de nos trois communes. N'hésitez pas à nous en faire part !

L'objectif est de ne pas laisser l'histoire disparaître. N'oubliez pas d'en parler à votre famille et à vos amis.

Les documents que vous déposerez à la mairie seront manipulés avec soin et rendus à leurs propriétaires.

Merci d'avance.



Photo de la foire Saint-Barnabé 2009, nous vous attendons nombreux pour l'édition 2010 le 12 juin !



INFOS "COMMERCES DE FOLLIGNY"

BAR DES SPORTS Le Bourg - FOLLIGNY

JEUX DE TIRAGE

Nous vous informons qu'il vous sera possible, dès le mois de décembre, de jouer au Loto, Euro Millions et tous autres jeux de tirage.

RELAIS CREDIT MUTUEL

Nous vous rappelons qu'un relais Crédit Mutuel est à votre disposition au BAR des SPORTS.

Les personnes disposant d'une carte ou d'un chéquier Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse Normandie ont la possibilité de retirer de 20 € à 100 € par jour sans aucun frais.

CARTES TELEPHONIQUES PREPAYEES

Nous vous rappelons également, que toutes les cartes prépayées des gammes ORANGE, BOUYGUES et SFR sont disponibles dans ce commerce.



Restaurant L'Heure du Repas
1 rue de Paris, Carrefour « Le Repas », 50320 FOLLIGNY
02.33.61.32.77

Dans une ambiance conviviale, Armelle et Jean-François vous feront voyager autour d'un couscous tous les 1er et 3ème samedis de chaque mois, mais aussi avec d'autres soirées à thème.

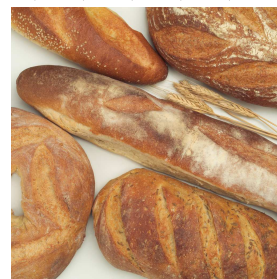
A travers une cuisine authentique, vous pourrez déguster les tripes façon Montebourg, les terrines maison etc...

Menu à 11 € le midi en semaine, 16,50€ et 19€ plus carte en semaine et week-end.

Banquets jusqu'à 100 personnes.

BOULANGERIE

Rue de la Libération 50320 FOLLIGNY



Pour les fêtes de Noël, votre boulanger vous propose quelques pains spéciaux : seigle, pain aux figues et aux noix, tourte aux 3 blés.

Pour vos apéritifs, pensez au pain de mie classique ou complet, au pain d'épices, aux feuilletés salés.

Les bûches resteront classiques :

- * En crème au beurre : vanille, café, chocolat et Grand Marnier
- * En bavaroise : poire-chocolat, pomme-caramel, passion, framboise, fruits rouges, ananas, trois chocolats et royal.

Pour toute commande, vous pouvez vous adresser directement à la boulangerie ou par téléphone au 02.33.49.70.47.

Joyeuses fêtes à tous !

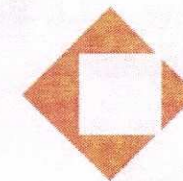


Association « Au Cœur de Notre Patrimoine »

Pour la restauration et l'entretien du patrimoine des communes de Folligny, le Mesnil-Drey et La Beslière.



En partenariat avec la



Fondation du Patrimoine

Délégation Régionale de Basse-Normandie

60 rue Saint Blaise- 61 000 Alençon- Tél. : 02 33 29 95 36

Depuis sa création en janvier 2005, l'association "Au Cœur de Notre Patrimoine" œuvre pour soutenir les projets de la municipalité dans la sauvegarde et l'entretien de notre patrimoine. Grâce à la participation active des habitants de nos trois communes, au soutien du Père Gaby, à l'initiative de notre conseil municipal, l'église de La Beslière s'est vue coiffée d'un beau clocher neuf, de fenêtres et portes neuves, l'installation électrique a également été revue.

Mais de nos trois communes, c'est actuellement celle qui est la plus endommagée et il est nécessaire de continuer sa restauration. Le tableau du Maître autel est très dégradé et la peinture intérieure est totalement à refaire.

La Fondation du Patrimoine accepte de nous apporter de nouveau son soutien mais pour cela elle nous demande votre participation.

Chaque don fait à la fondation sera doublé par celle-ci et remis à la commune pour le règlement des travaux.

Il permet également à chaque donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant de son don.

Exemple: Don fait à la Fondation 20 €

Après bonification: 20€ + 20€ = 40€ seront remis à la commune pour les travaux.

Le donateur bénéficiera d'une remise d'impôt de 13€20 (soit 66%) et un reçu fiscal lui sera envoyé.

L'association "Au Cœur de Notre Patrimoine" a besoin de votre aide pour préserver les édifices de nos trois communes; c'est pourquoi elle appelle de nouveau à votre générosité.